



Expérience de la lutte contre la Tuberculose bovine en France, la vision des Groupements de Défense Sanitaire

01/10/2015



Qu'est ce qu'un G.D.S.?

- Un historique original : **mise en place ascendante** à partir des communes



- Un **maillage local** mobilisable avec des réunions régulières

- Les éleveurs **adhérents volontaires**

Moyenne nationale des taux d'adhésion :

Bovins: 95%, Ovins, caprins: 75%, Porcins: 45%

- Des moyens **techniques** et **administratifs**



Qu'est ce qu'un G.D.S.?

Un Groupement de Défense Sanitaire, c'est :

- **Une organisation d'éleveurs** (association Loi 1901, syndicat, coopérative)
- **A vocation sanitaire** associant :
 - Autres organisations agricoles (syndicalisme, Chambre d'agriculture, ...)
 - Organisations vétérinaires (Syndicat, Groupements techniques, Ordre)
 - Collectivités territoriales
 - Autres (laboratoires, marchands de bestiaux, assurances agricoles, crédit agricole, interprofessions, ...)
- **Reconnue par les pouvoirs publics**

Quelles sont les missions d'un G.D.S. ?

Une organisation à vocation sanitaire ...

- 1- Accompagner les services vétérinaires dans la réalisation des prophylaxies**
- 2 - Représenter les éleveurs et les appuyer en cas de problèmes sanitaires**
- 3 - Conduire des plans collectifs d'assainissement ou de maîtrise sanitaire**
- 4 - Proposer aux éleveurs des services personnalisés dans les domaines de la santé animale, de l'hygiène et de la qualité sanitaire**





Objectifs de l'action des G.D.S.

- 1 - Contribuer à l'**amélioration** de la **qualité et** de la **sécurité sanitaire** des **animaux** et **produits** d'origine animale

- 2 - Contribuer à l'**amélioration** du **revenu des éleveurs** en optimisant le coût du sanitaire sur l'exploitation
 - **Zoonoses et maladies réputées contagieuses**
 - **Maladies non réglementées à enjeux économique et/ou commercial**
 - **Maîtrise des risques** sanitaires et amélioration des pratiques

Maladies réglementées

Appui à l'action des S.V.



- Information des éleveurs,
- Délégation de missions
- Collecte d'informations épidémiologiques,
- Paiement mutualisé des frais vétérinaires,
- Prise en charge d'analyses

Actions conduites par les GDS dans le cadre de la lutte contre la tuberculose bovine





La création des GDS, dans un contexte marqué par la tuberculose

- **Années 50:**
 - ☞ échec du plan la lutte contre la tuberculose
- **Echec de la prophylaxie** individuelle et facultative 1933 car
 - *pas de prise en compte de la dimension collective, peu d'aide financière*
 - *intérêt non perçu par les éleveurs*
- Situation **sanitaire difficile**, prévalence cheptel $\approx 25\%$
 - ☞ **Nécessité d'une organisation collective**
- **Dans ce contexte: création des GDS**
 - Une idée de la **base**
 - une **mobilisation conjointe** des différentes parties prenantes (O.P.A., S.V., vétérinaires libéraux)

Principes d'actions et objectifs poursuivis

• Modalités d'actions des GDS :

- Actions **collectives** en **collaboration** avec S.V., vétérinaires, laboratoires...
- **Volontariat**
- **Mutualisation** couplée aux aides d'état
- **Maillage géographique**



• Objectifs initiaux poursuivis en matière de tuberculose:

- **Lutte** contre l'infection : dépistage des animaux infectés, suivi de leur élimination
- **Engagement de l'éleveur**, en contrepartie, **aides GDS : subventions + aides techniques** diverses

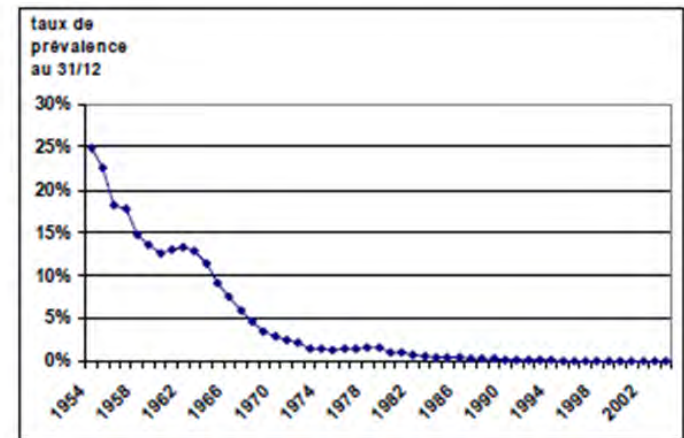
Des années 50 à aujourd'hui...

Travail aux côtés des éleveurs

• Adaptation à l'évolution des modalités de lutte

- ✓ Recours à l'abattage total (1999)
- ✓ Développement des mesures **préventives** **au-delà des mesures offensives**
- ✓ Prise en compte des **facteurs de risques**: voisinage, introduction, faune sauvage ...
- ✓ Evolution des **modalités** de la surveillance Interféron Gamma, PCR, mycobactéries atypiques, etc.

Evolution du pourcentage de prévalence instantanée des cheptels infectés de tuberculose bovine en France, de 1954 à 2004 (coordonnées arithmétiques)



• Adaptation à l'évolution de la situation épidémiologique

Augmentation taille troupeau, diminution prévalence, augmentation densité faune sauvage, ...



Aujourd'hui au quotidien...

- Collaboration avec les S.V. pour la réalisation de la prophylaxie:
 - Information des éleveurs, sensibilisation, communication
 - Paramétrage campagne
 - Délégation de mission : éditions des documents d'enregistrement, des ASDA
 - Appui technique: collecte d'informations épidémiologiques, aide à l'acheminement des prélèvements, biosécurité, ...
- Représentation des éleveurs et participation à la définition des orientations
 - Fixation des tarifs en bipartite, force de proposition auprès S.V. « relais aux éleveurs », plan national tub., etc.



Aujourd'hui au quotidien...

- En cas de suspicion, suivi technique et aides financières complémentaires
 - **Financier**: subvention par **jours de blocage**, difficultés liées au niveau d'indemnisation de l'Etat qui diminue

Au quotidien: sensibilisation et accompagnement des éleveurs pour la mise en œuvre de la prophylaxie contre la tuberculose en collaboration avec les S.V.



Dans un contexte de résurgence...

- Collaboration renforcée avec les S.V. pour la mise en œuvre de la police sanitaire

- **présence** en élevage lors de l'APDI, lors de l'expertise, lors du départ des animaux
- « **mémoire** » de l'élevage pour l'enquête épidémiologique



- Suivi technique adapté

- **sensibilisation** aux mesures de **biosécurité** (doubles clôtures,...)
- aide à l'ajustement des **expertises**
- **conseil** sur le **nettoyage**, **intervention** pour la **désinfection**,
- **appui au repeuplement**



Dans un contexte de résurgence...

- Aide financière

- aides sur les analyses de réintroduction, mutualisation des coûts lorsque la prophylaxie ne concerne qu'une seule zone du département

- Représentation des éleveurs

- participation à la **cellule de crise** locale, aux différents lieux de discussion des éleveurs...
- **force de propositions** pour l'orientation de la politique sanitaire

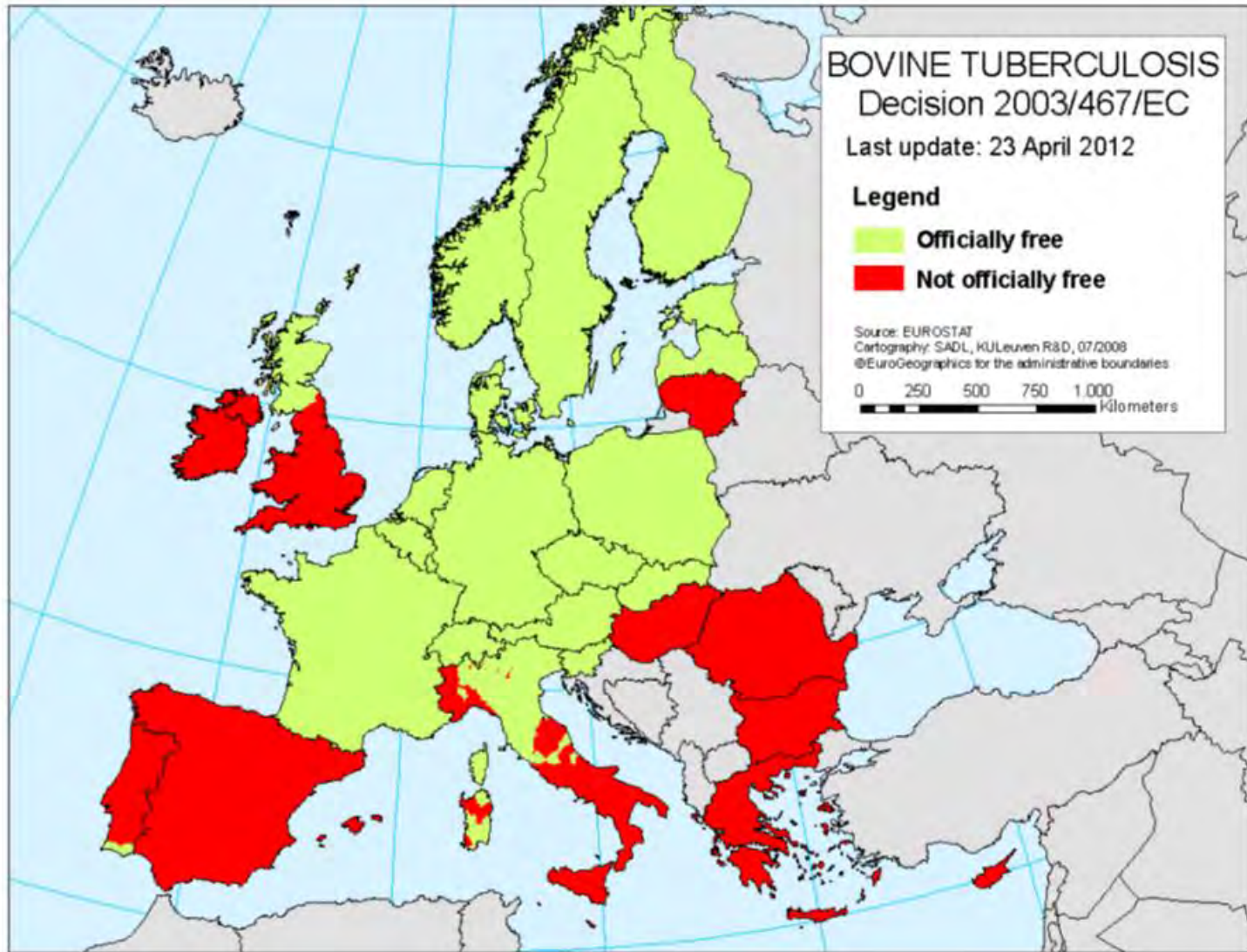
- Soutien psychologique

- Après la police sanitaire, **prolongement de l'action de**

- maîtrise :**

- faune sauvage
- issues

Statuts des Etats Membres



Contexte sanitaire en France

Situation épidémiologique

102 foyers détectés en 2014 (110 en 2013)

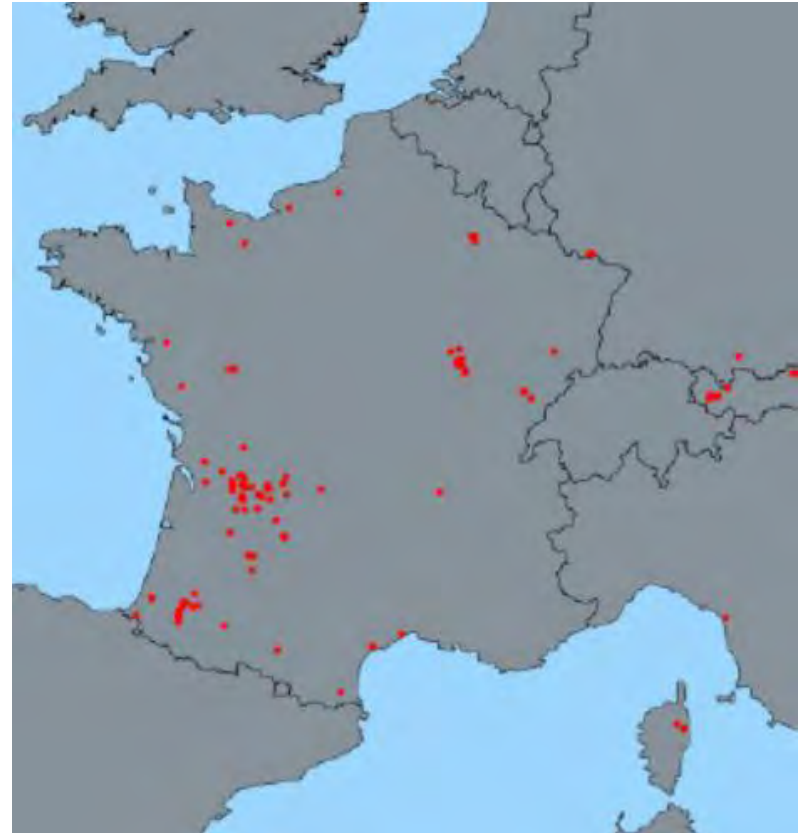
➔ Maladie rare

taux de prévalence (2013) = 0,088%

taux incidence (2013) = 0,048%

Pour maintenir le statut national O.I.

- **Critère 1** : Prévalence annuelle < 0,1%
(<220 foyers)
- **Critère 2** : Au moins 99,9% exploitations OI
(<220 exploitations suspendues ou foyer)



Carte des foyers incidents entre janvier et décembre 2014

Historique épidémiologique

Source : Bulletin épidémiologique (BE) n° 64 – DGAL/Anses

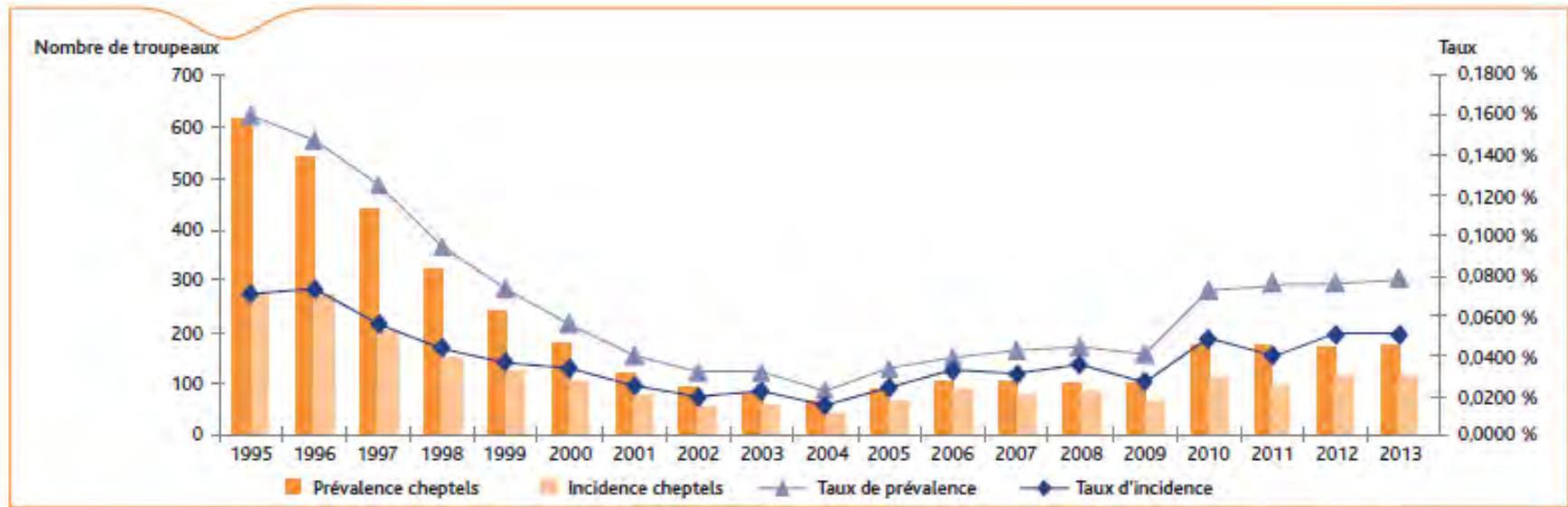


Figure Évolution de la prévalence et de l'incidence de la tuberculose bovine de 1995 à 2013

Depuis les années 2004/2005 ré-augmentation inquiétante dans certains départements



Lutter dans un contexte contraint

Contexte institutionnel européen

- Cadre réglementaire européen (64/432) contraignant et ancien
- Contraintes économiques (export et statut OI)

Contexte réglementaire national

- En évolution sur le plan technique mais dans les contraintes UE
- Difficile révision du texte indemnisation (AM du 30/03/2001)

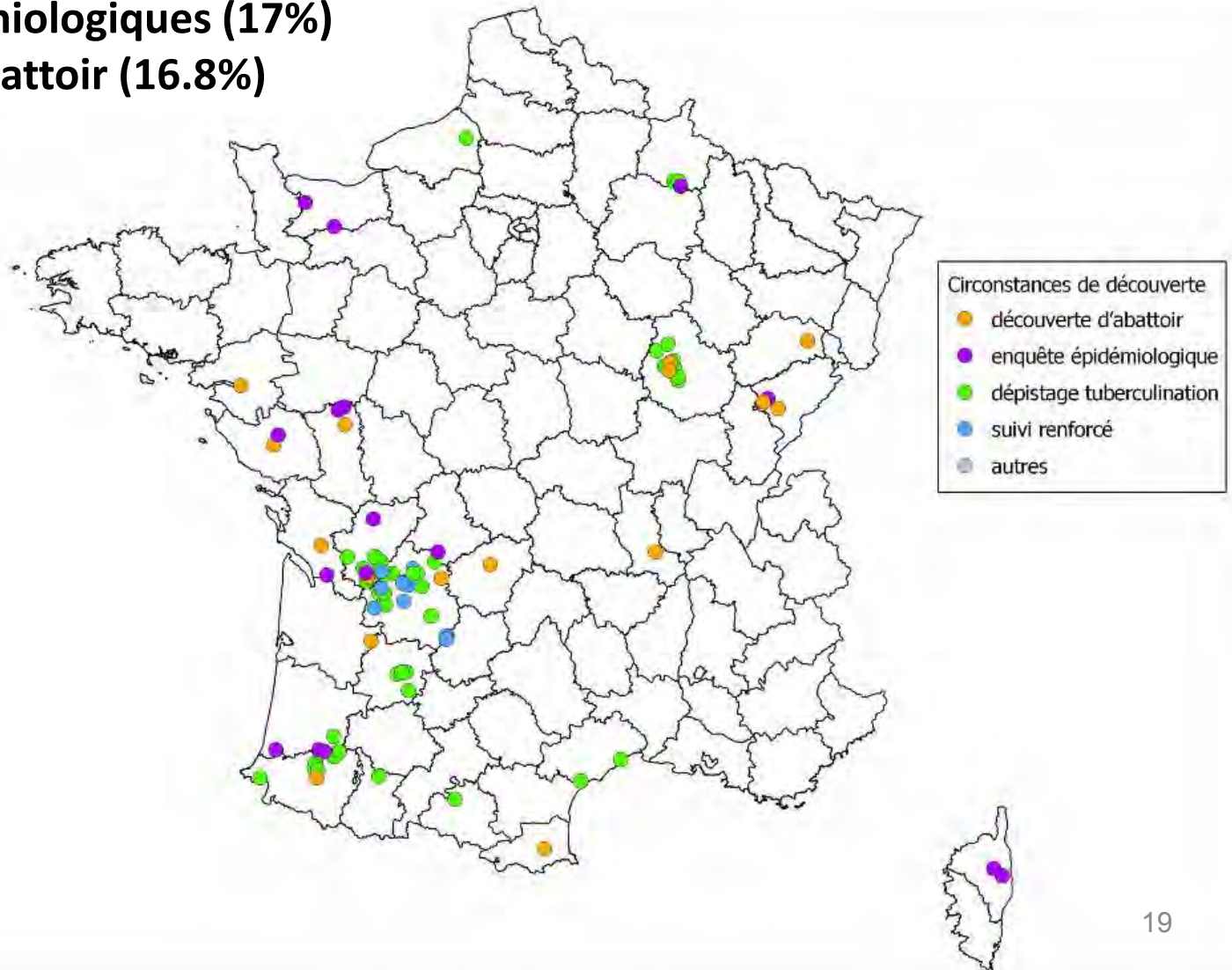
Outils peu performants

- Tests peu sensibles et peu spécifiques (IDC, IDS, Interféron Gamma)
- Culture de la bactérie longue et difficile
- De nombreuses inconnues (sensibilité de l'abattage diagnostic ? résultats discordants PCR/histologie, etc.)

Foyers 2014 et modes de détection

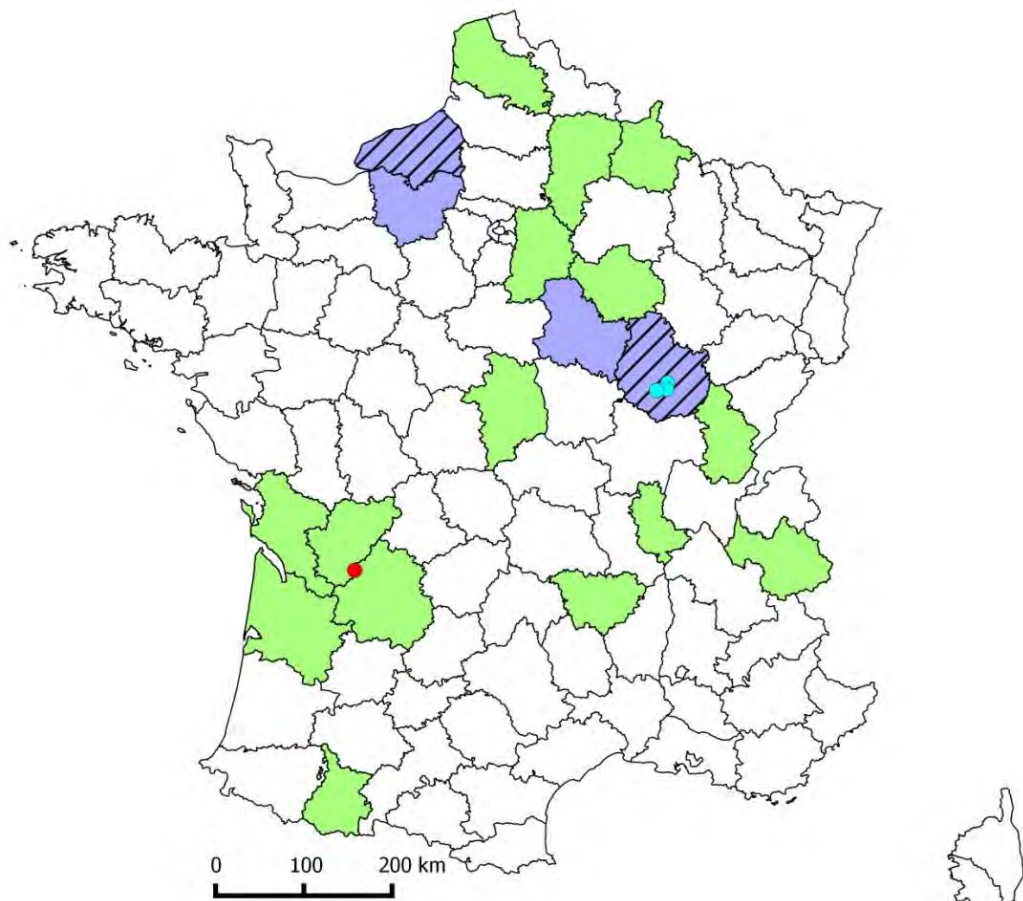
Circonstances de détection des foyers :

- Prophylaxie (65%)
- Enquêtes épidémiologiques (17%)
- Détections en abattoir (16.8%)






Source: DGAI

Résultats de la surveillance pour les Cervidés



Résultats 2012-2013.
Source Sylvatub

2012-2013: 4 foyers
2013-2014: aucun foyer /
375 cerfs et chevreuils
analysés

-  Département ayant mis en oeuvre un surveillance programmée sur les cerfs
-  Département où au moins une suspicion sur cervidé a été signalée
-  Surveillances événementielle et programmée

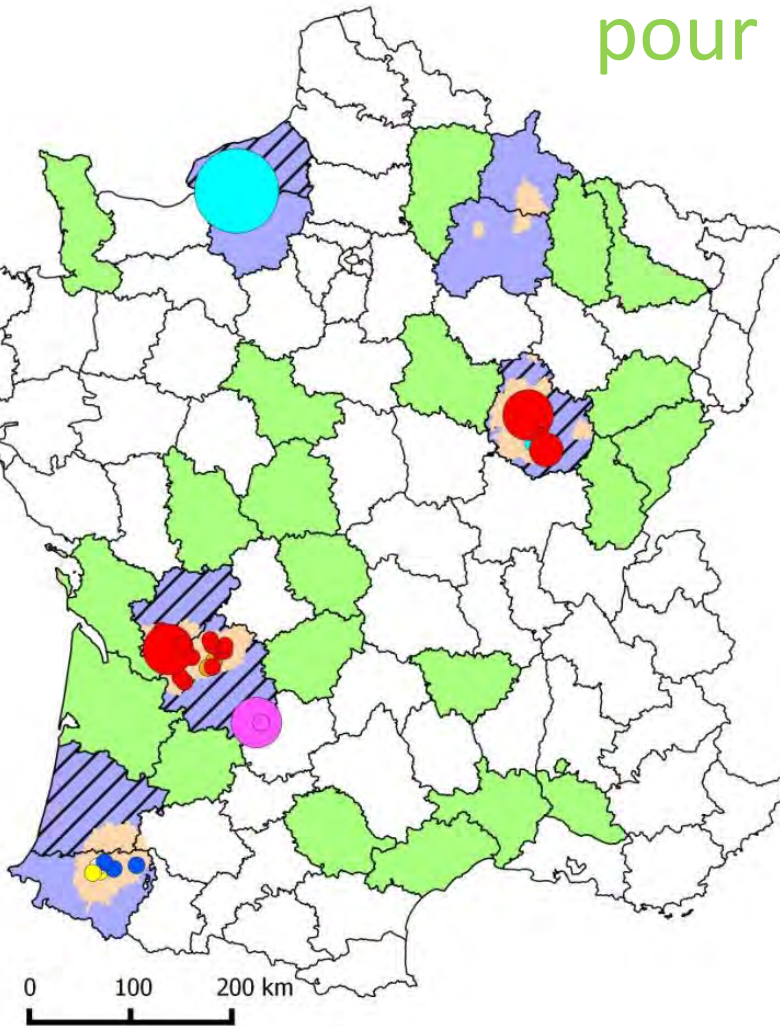
Résultats de la surveillance pour les sangliers



Résultats 2013-2014.
Source Sylvatub

44 sangliers infectés / 1376 analysés

- SB 0120 (BCG)
- SB0134 (GB35)
- SB0999
- SB0832 (F15)
- SB0821 (F7)
- Spoligotype indéterminé
- SB0840 (F1)



- Département ayant mis en oeuvre un surveillance programmée sur les cerfs
- Département où au moins une suspicion sur cervidé a été signalée
- ▨ Surveillances événementielle et programmée

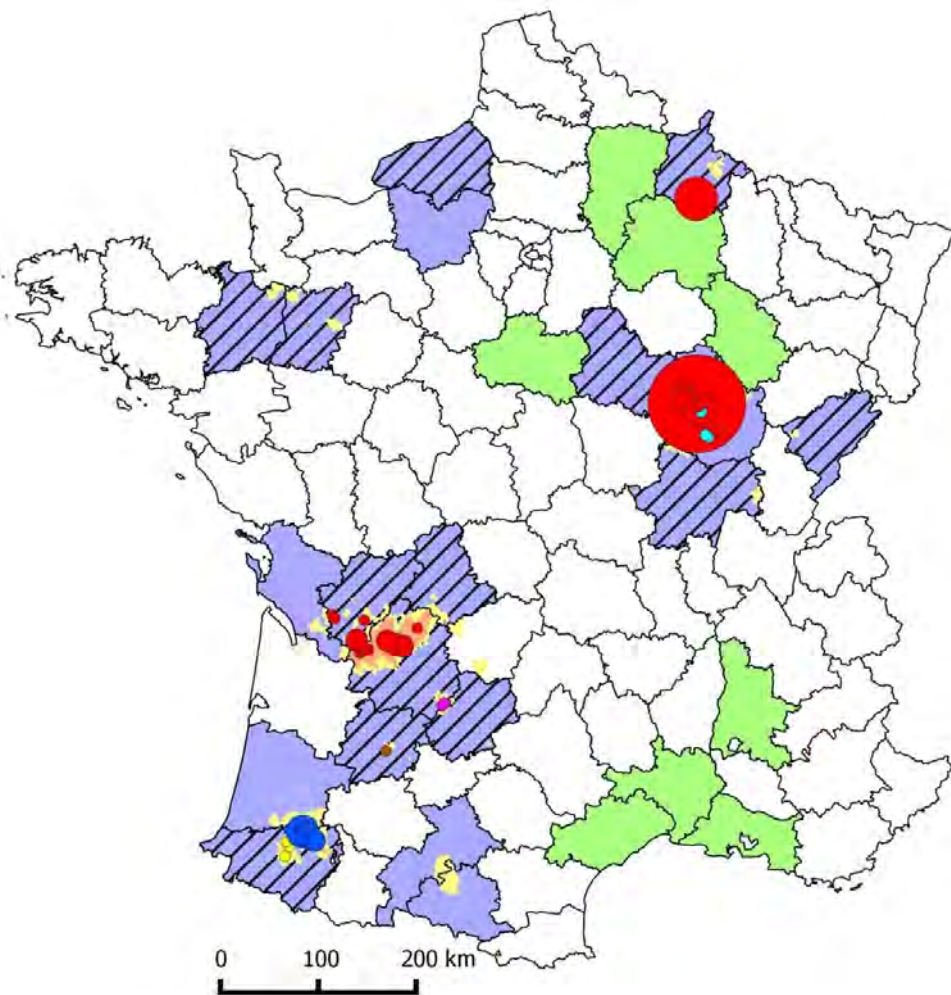
Résultats de la surveillance blaireaux



Résultats 2013-2014.
Source Sylvatub

74 blaireaux infectés / 1 757
analysés

- SB0120 (BCG)
- SB0832 (F15)
- SB0821 (F7)
- SB0134 (GB35)
- SB0999
- SB0823 (F41)



- Département ayant mis en oeuvre un surveillance programmée sur les cerfs
- Département où au moins une suspicion sur cervidé a été signalée
- Surveillances événementielle et programmée



Les défis et chantiers en cours



La biosécurité





Améliorer l'acceptabilité des mesures de lutte et de surveillance pour les rendre plus efficaces

- Par des adaptations réglementaires :

Protocole Interféron Gamma, dérogation à l'abattage total, harmonisation des enquêtes épidémiologiques avec implication du GDS, dépistage des producteurs de lait cru uniquement en vente directe et en IDC, etc.

- Par une tolérance européenne sur l'utilisation des tests INF et PCR
- Par l'octroi de subventions au dépistage (Interféron Gamma et IDC)

Améliorer l'acceptabilité des mesures de lutte et de surveillance pour les rendre plus efficaces

- Loi d'avenir => rend possible la gestion de la faune sauvage sur des critères sanitaires (attente AM)
- Cellule épidémiologique opérationnelle : appui ciblé sur les foyers
- Remise à plat de l'arrêté ministériel du 30/03/2001 pour l'indemnisation juste des éleveurs en cas d'abattage



Vers l'éradication ?

- Maladie persistante, difficile à détecter
- Facteurs de risque nombreux et parfois difficiles à maîtriser
- Contraintes réglementaires et techniques



Pourtant, l'objectif national est l'éradication à long terme. Il faut donc pouvoir actionner sur tous les leviers pour une action dans la durée.

-> GDS France est mobilisé sur toutes ces questions.

Conclusion



Les enseignements de l'histoire

- ✓ **Nécessité perception et adhésion des éleveurs**
Par rapport aux enjeux et moyens de l'action sanitaire
- ✓ **Nécessité impérative de l'action collective**
- ✓ **Partenariat équilibré entre les acteurs de l'action sanitaire**
Etat / éleveurs / vétérinaires

Conclusion



- ✓ **La tuberculose est une zoonose.**
- ✓ **Ce n'est pas une maladie honteuse car l'éleveur n'est pas responsable de l'introduction de la maladie dans son cheptel.**
- ✓ **A condition d'être indemnisé correctement, l'éleveur a une responsabilité dans la surveillance, la prévention et la lutte contre la tuberculose bovine pour empêcher sa diffusion.**